



La FEANTSA demande à l'UE de financer des kits de démarrage en matière de logement pour les sans-abri dans le cadre du FEAD

La FEANTSA félicite la Commission européenne pour sa proposition de création d'un Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et salue l'inclusion des personnes sans domicile dans les groupes prioritaires. Elle considère que le Fonds pourrait avoir un impact réel et créer une nouvelle dynamique autour du sans-abrisme dans plusieurs États membres si des actions concrètes sont prises, notamment le développement d'une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme, qui a été demandée par plusieurs institutions européennes. Des orientations politiques sont nécessaires pour éviter les subventions inefficaces des associations aux personnes sans domicile. Le FEAD pourrait et devrait être utilisé pour aider les personnes sans domicile à passer des centres d'hébergement à des logements indépendants et accompagnés. Cela correspondrait avec l'intérêt émergeant dans de nombreux États membres pour les politiques dirigées vers le logement visant à placer rapidement les personnes dans des hébergements stables avec un accompagnement et à réduire au maximum l'utilisation des centres d'hébergement et autres solutions temporaires de logement. L'intérêt émergeant devrait être solidifié dans une stratégie européenne qui pourrait inclure des orientations politiques sur l'utilisation du FEAD.

La proposition, annoncée par le Commissaire européen aux Affaires sociales, László Andor, créerait « un fonds d'aide aux personnes les plus démunies afin de compléter les instruments existants de la politique de Cohésion (sociale) » aidant « les États membres à procurer une aide non pécuniaire aux personnes les plus démunies souffrant de privation alimentaire, des conséquences du fait d'être sans-abri et de privation matérielle touchant les enfants. » La Commission a proposé d'allouer un budget de 2,5 milliards d'euros pour un instrument successeur au programme de distribution de nourriture appelé à combattre les formes les plus graves de pauvreté et d'exclusion sociale en synergie avec le Fonds Sociale Européen.

Le Commissaire Andor a affirmé qu'il était possible d'aider les États membres à atteindre les objectifs s'ils bénéficient d'orientations politiques de la Commission européenne. La FEANTSA convient que cela peut aider, et invite la Commission à donner une partie de ces orientations politiques sous la forme d'une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme, qui a déjà été demandée par le Parlement européen, le Comité économique et social européen, le Comité des Régions, le Conseil EPSCO et plusieurs groupes d'eurodéputés.

Selon la proposition, les États membres pourraient distribuer des aliments ou autres biens, et des organisations partenaires seraient impliquées. La FEANTSA a contribué à la consultation sur le Fonds avec l'idée des kits de démarrage contenant des objets ménagers et des meubles pour aider les personnes sans domicile à prendre un bon départ dans un nouveau logement et éviter les coûts énormes qui pourraient les repousser dans des situations de sans-abrisme. Si l'UE se concentre sur les sans-abri de longue durée et considère de façon réaliste la possibilité de faire passer les personnes sans domicile des centres d'hébergement vers des logements, les kits de démarrage (coûtant environ 200 euros chacun et représentant un budget d'environ 40 millions d'euros par an, la part qui devrait revenir aux sans-abri sur la base des nombres présentés par la CE) pourrait nous aider à venir en aide à une grande partie des sans-abri chroniques qui pourraient être placés dans des logements indépendants.

Ce programme serait en outre écologique dans la mesure où il réutilise du matériel et évite aux sociétés de jeter des biens durables, et viable sur le plan social étant donné qu'il aide les personnes sans domicile à accéder à un logement et qu'il peut être lié avec des entreprises sociales (recyclant et réparant des biens durables). Il aide également les personnes sans domicile à surmonter les coûts de la vie indépendante et à dépasser les premiers mois difficiles. Cela pourrait s'inscrire dans le cadre de la stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme demandée par la FEANTSA, ce qui augmenterait sensiblement la capacité de l'UE à lutter contre le sans-abrisme et contribuerait à atteindre l'objectif du Fonds d'aider les personnes les plus démunies, les sans-abri et les enfants en situation de privation matérielle à sortir du cercle vicieux de la pauvreté, ce qui permettrait de tendre vers l'objectif de la stratégie Europe 2020 de réduire d'au moins 20 millions le nombre de personnes confrontées à la pauvreté.

La FEANTSA convient que le Fonds européen d'aide aux plus démunis peut bel et bien avoir un impact, mais souligne qu'il doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie européenne de lutte contre le sans-abrisme pour combattre efficacement les conséquences du sans-abrisme, comme l'a mentionné le Commissaire Andor.

----- FIN -----

Pour davantage d'informations, veuillez contacter [Freek Spinnewijn](mailto:Freek.Spinnewijn@feantsa.org), directeur de la FEANTSA : +32 (0) 478 439 039

Notes pour les éditeurs :

1. La [FEANTSA](http://www.feantsa.org) est la Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri. C'est une fédération d'organisations à but non lucratif qui participent ou contribuent à la lutte contre le sans-abrisme en Europe. Il s'agit du seul grand réseau européen qui se concentre exclusivement sur le sans-abrisme au niveau européen.
2. Le Parlement européen a demandé une stratégie européenne contre le sans-abrisme <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=TA&reference=P7-TA-2010-0499&language=EN>, tout comme le Comité des Régions <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2011:015:0041:0045:EN:PDF>, le Comité économique et social européen <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.en.soc-opinions.14931>, le groupe socio-démocrate des eurodéputés <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=MOTION&reference=B7-2012-350&language=EN> et un groupe d'eurodéputés ayant suivi les décès des sans-abri durant l'hiver l'année passée <http://www.europarl.europa.eu/news/en/pressroom/content/20120210IPR37797/html/Parliament-reiterates-call-for-an-EU-strategy-for-the-homeless>. Le Conseil EPSCO a demandé un programme adéquat pour lutter contre le sans-abrisme au niveau européen [http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/lsa/131109.pdf%2%B5\\$](http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/en/lsa/131109.pdf%2%B5$)
3. La proposition complète est disponible sur <http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=8951&langId=en>; un communiqué de presse explique le Fonds http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-1141_en.htm

Pour davantage d'informations, veuillez contacter [Suzannah Young](mailto:Suzannah.Young@feantsa.org), chargée des communications de la FEANTSA

■ European Federation of National Associations Working with the Homeless AISBL

Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri AISBL

194 Chaussée de Louvain ■ 1210 Brussels ■ Belgium ■ Tel.: +32 2 538 66 69 ■ Fax: +32 2 539 41 74 ■ office@feantsa.org ■ www.feantsa.org